

RAPPORT DE PRESENTATION **DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024**

BUDGET CONSTRUCTION ET VENTE DE CAVEAUX

SOMMAIRE

Préambule

I – VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 page 3

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT page 4

1. Les dépenses de fonctionnement page 4

2. Les recettes de fonctionnement page 5

III – SECTION D'INVESTISSEMENT page 6

1. Les dépenses d'investissement page 6

2. Les recettes d'investissement page 6

Préambule

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le présent rapport répond à cette obligation et présente donc l'analyse des résultats financiers de l'année 2024 du Compte Financier Unique (CFU).

Le C.F.U. a vocation à devenir, à partir de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, si le législateur en décide ainsi.

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

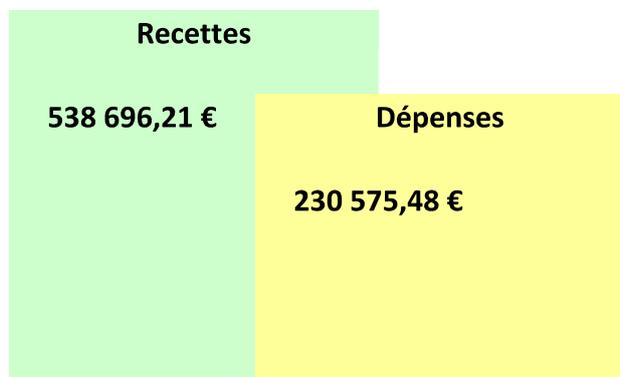
En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

La présentation qui suit utilise le schéma traditionnel par section, en observant les recettes et les dépenses de chacune d'elles, en comparant les réalisations dans chaque chapitre pour les années 2023 et 2024.

La présentation concomitante de la reprise des résultats 2024 facilite ainsi la lisibilité des documents financiers.

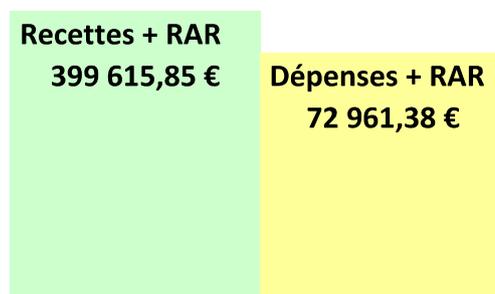
I – VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

FONCTIONNEMENT



Excédent de fonctionnement
308 120,73 €

INVESTISSEMENT



Excédent d'investissement
326 654,47 €

Excédent de fonctionnement à reporter en 2025
308 120,73 €

Les résultats de l'exercice 2024 font apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 308 120,73 €.

Dans le même temps, la section d'investissement présente également un excédent de 326 654,47 €.

Aussi, l'excédent reporté en fonctionnement sur l'exercice 2025 s'élève à 308 120,73 €.

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les dépenses de fonctionnement

		CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024	Ecart	%
011	Charges caractère général	16 720	50 587	8 337	-42 250	-83,5%
012	Charges personnel	18 225	30 699	38 691	7 992	26,0%
65	Autres charges de gestion courante		1	0	-1	-100,0%
69	Impôt sur les bénéfiques	22 343	0	0	0	-
	Dépenses réelles	57 288	81 287	47 028	-34 259	-59,8%
042	Opérations d'ordre entre sections	290 504	237 074	183 547	-53 527	-22,6%
	Dépenses d'ordre	290 504	237 074	183 547	-53 527	-18,4%
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	347 792	318 361	230 575	-87 786	-25,2%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 47 028 € en 2023 en baisse de - 59,8 % par rapport à l'exercice 2023.

- les charges à caractère général

Elles sont de 8 337 € en 2024 et enregistrent notamment les frais liés aux exhumations et aux petits entretiens.

- les charges de personnel

D'un montant 38 691 € pour l'exercice 2024, ils correspondent au remboursement au profit du budget principal du personnel communal mis à disposition de ce budget annexe.

- les opérations d'ordre

Ces dépenses intègrent les variations de stock des caveaux pour un montant de 183 547 €.

2. Les recettes de fonctionnement

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents chapitres par rapport au compte financier unique 2024 :

		CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024	Ecart	%
013	Atténuation de charges		2 327		-2 327	-100,0%
70	Produits services du domaine	92 750	104 250	299 167	194 917	187,0%
	Recettes réelles	92 750	106 577	299 167	192 590	180,7%
042	Opérations d'ordre entre sections	237 074	183 547	72 961	-110 586	-60,2%
	Recettes d'ordre	237 074	183 547	72 961	-110 586	-60,2%
002	Excédent reporté	212 773	194 805	166 568	-28 237	-14,5%
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	542 598	484 929	538 696	53 767	11,1%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 299 167 €.

- Produits du service et du domaine

Ce chapitre enregistre les ventes de caveaux.

Le montant de ces recettes est de 299 167 € en 2024 , en forte progression par rapport à l'exercice 2023.

III – SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses d'investissement

En 2024, les dépenses d'investissement s'élèvent à 72 961 € et ne sont constituées que des opérations d'ordre.

		CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
21	Acquisition mobilier et immobilier			
TOTAL DEP REELLES		0	0	0
001	DEFICIT REPORTE	0	0	0
040	Opérations d'ordre entre section	237 074	183 547	72 961
TOTAL DEP D'ORDRE		237 074	183 547	72 961
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		237 074	183 547	72 961

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont composées du résultat reporté de 216 069 € et des opérations d'ordre d'un montant de 183 547 €.

		CFU 2022	CFU 2023	CFU 2024
10	Dotations et fonds divers et réserves			
TOTAL REC REELLES		0	0	0
001	EXCEDENT REPORTE	109 112	162 542	216 069
040	Opérations d'ordre entre section	290 504	237 074	183 547
TOTAL REC D'ORDRE		290 504	237 074	183 547
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS		399 616	399 616	399 616